

A Paris, le 22 septembre 2008
N° 266-1/AEFE

AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Service Informatique

Suivi par :
LIGNIER Jean-Yves

Monsieur le directeur des systèmes d'information de l'agence pour
l'enseignement français à l'étranger

à

Mesdames et Messieurs les responsables commerciaux des sociétés éditrices
de plates-formes décisionnelles et sociétés proposant des services
d'intégration de plates-formes décisionnelles.

Objet : communiqué relatif au projet Altaïr (construction SID)

Plusieurs éditeurs et sociétés proposant des services d'intégration ont contacté l'AEFE pour obtenir des renseignements sur le projet Altaïr, projet visant la construction du système d'information décisionnel.

Afin d'offrir un niveau égal d'information à tous ceux qui s'intéressent au sujet, il a été choisi de communiquer par écrit sur cette question.

Acquisition de la plate-forme technique

Par une procédure conforme à la réglementation des marchés publics, l'AEFE a acquis l'outil d'alimentation de type « ETL » Talend, pour lequel un support est commercialisé par la société éponyme.

Le marché visant l'acquisition d'une solution « portail décisionnel » permettant notamment la construction et la diffusion de rapports a été déclaré « sans suite » au mois de juin 2008. Il n'a pas encore fait l'objet d'une nouvelle publication.

Les documents relatifs à ce marché feront l'objet d'une nouvelle rédaction dans laquelle il est notamment envisagé d'inclure :

- des conditions d'utilisation de la licence limitant les exclusions ;
- des exigences de preuve en terme de consommation de la bande passante et de sensibilité à la latence ;
- des exigences de respect des standards ouverts ;
- la réalisation d'une maquette sur la base d'un cahier des charges défini par l'AEFE.

A ce jour, et dans l'attente de la publication d'un nouvel appel d'offres, la solution « portail décisionnel » n'est pas choisie.

Recrutement d'une équipe

Pour porter le projet Altaïr, l'AEFE recrute :

- un chef de projet « maîtrise d'ouvrage » chargé du pilotage ;
- un chef de projet « maîtrise d'œuvre » chargé de la réalisation.

Les besoins complémentaires en ressources humaines et compétences seront déterminés ultérieurement à ces recrutements, et probablement après l'acquisition de la solution « portail décisionnel ».

A ce jour, l'AEFE n'a donc pas choisi d'intégrateur pour l'accompagner dans la construction de son système décisionnel.

Dans l'attente des recrutements précisés supra, la publication d'appels d'offres pour l'acquisition de la solution « portail décisionnel » ou pour des prestations d'intégration est peu probable. La reprise des consultations reprendra vraisemblablement au premier semestre 2009.

L'AEFE remercie les sociétés de l'intérêt qu'elles portent à ce projet et les invite à consulter son site institutionnel pour suivre l'actualité.

Le directeur des systèmes d'information

Jean-Yves LIGNIER